

	Groupe Hospitalier Saint Vincent Institut de Formation en Soins Infirmiers	Stage en Europe via ERASMUS +	Version 1 28/08/2024
---	--	--	---------------------------------

1. OBJET

Décrire les différentes étapes et modalités pour réaliser un stage à l'étranger en secteur Européen.

2. CHAMP D'APPLICATION

L'ensemble des étudiants en soins infirmiers de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Saint Vincent de Strasbourg.

L'ensemble des formateurs permanents de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Saint Vincent de Strasbourg.

L'ensemble des maîtres de stages accueillants des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Saint Vincent de Strasbourg.

Le Directeur de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Saint Vincent de Strasbourg.

3. RESPONSABILITE

Toutes les personnes habilitées de par leur fonction à intervenir dans la réalisation de la démarche de réservation d'un stage ERASMUS +.

4. DEFINITION

Un stage se situant dans le semestre 6, hors limite de France dans l'espace Européen

« Le stage du semestre 6 peut être réalisé sur deux lieux différents. Le choix du lieu ou d'un des lieux de stage peut être laissé à l'étudiant en fonction de son projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique.¹ »

Il est uniquement possible de réaliser le stage ERASMUS + sur 10 semaines.

¹ Arrêté du 26 septembre 2014 (JO du 2/10/14) modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

5. DESCRIPTION DU PROCESSUS

Modalités	Consignes
Modalités de départ	Concernent tous les étudiants de semestre 6 ayant validé majoritairement les compétences en lien avec leur niveau de formation et n'ayant aucun rattrapage. L'étudiant fait part de ses souhaits à son formateur référent de suivi pédagogique qui donne un avis favorable ou non en fonction des acquisitions et du besoin de formation de l'étudiant (traçabilité dans le suivi pédagogique de l'étudiant). A l'issue de cet accord, un projet individuel et/ou collectif sera rédigé et envoyé au formateur référent de suivi pédagogique et au formateur ERASMUS +.
Modalités administratives	L'étudiant se charge de l'ensemble des démarches pour trouver et réserver son stage. Il peut être relu et conseillé par le formateur ERASMUS +. Après acceptation du lieu de stage, l'étudiant transmet au formateur ERASMUS +, l'accord écrit de la structure d'accueil ou de l'organisme prestataire justifiant l'autorisation du stage. Pour que le lieu de stage à l'étranger soit agréé, l'étudiant doit fournir les documents suivants : • Le livret d'accueil de l'étudiant • La charte d'encadrement de l'étudiant. Tous ces documents doivent être traduits en français par un traducteur assermenté. Les documents en rapport avec l'évaluation du stage doivent être traduits dans la langue d'accueil du lieu de stage et en français. Pour candidater l'étudiant rédige une lettre de motivation accompagnée de son C.V. Les projets sont soumis au Directeur de l'IFSI, au formateur coordinateur des stages et à l'équipe mobilité qui sélectionne les candidats retenus au plus tard pour début mars (en S3). Au niveau de l'assurance, l'étudiant est couvert par l'assurance responsabilité du Groupe Hospitalier Saint Vincent pour la partie stage. En complément de cette assurance, l'étudiant aura déjà souscrit obligatoirement une assurance responsabilité civile (RCP) et en aura déjà fourni le justificatif au secrétariat de l'IFSI lors de son inscription. Tout problème ou difficulté durant le stage est à signaler dans les meilleurs délais au Directeur de l'IFSI et au formateur ERASMUS +.

Modalités de financement	L'aide au financement est soumise au budget alloué par ERASMUS + et en fonction du nombre de mobilités. Les frais de traduction des documents sont à la charge de l'étudiant.
Modalités organisationnelles	Le stage n'est pas fractionnable : il se déroule sur un lieu unique. Sa durée couvre toute la période définie. Un parcours de stage est possible.
Modalités pratiques	Les recherches personnelles de stage à l'étranger sont autorisées pour tous types de stage : - Soins de courte durée - Soins en santé mentale et en psychiatrie - Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation - Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : santé scolaire, protection de l'enfance, soins à domicile, santé en entreprise... Les conditions liées au pays : • Le pays doit être socialement, politiquement et sanitairesment stable. Il faut se référer aux conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Etrangères. • En fonction du projet et de la destination souhaitée, il est préférable de partir à plusieurs ESI. • Un niveau de compréhension de la langue officielle du pays peut être demandé. Dans ce cas, une attestation de niveau est à présenter par l'étudiant et à inclure dans le projet. • En référence à l'article 13 du contrat d'engagement en stage, un stage à l'étranger peut être refusé la veille même du départ (en regard des conditions de sécurité publiées sur le site du Ministère des Affaires Etrangères).
Modalités pédagogiques	A l'issue du stage, le livret d'accueil et la charte d'encadrement sont consultables au CDI ainsi que le projet rédigé par l'étudiant.

6. ANNEXE

Annexe 1bis : Trame de projet

 Groupe Hospitalier Saint Vincent Institut de Formation en Soins Infirmiers	Stage en Europe via ERASMUS +	Version 1 28/08/2024
---	---	--

ANNEXE 1bis

PROPOSITION D'UNE TRAME POUR LE PROJET D'UN STAGE A L'ETRANGER

1. Présentation de la structure d'accueil

- Lieu géographique
- Type de structure
- Capacité d'accueil
- Spécialités...

2. Nom et coordonnées de la personne accueillante

- Coordonnées précises pour l'envoi de la convention de stage
- Interlocuteur privilégié durant le stage

3. Votre projet de stage

- Objectif(s) prioritaire(s) du stage
- Intérêt dans le projet de formation et/ou dans le projet professionnel
- Les compétences visées durant le stage

4. Votre projet de découverte de la région accueillante

- Présentation de la région
- Place de la structure dans le paysage sanitaire

5. Modalités pratiques

- Budget prévisionnel détaillé (billet d'avion, de train, hébergement, repas, dépenses personnelles...)
- Assurance annulation
- L'hébergement : adresse exacte, conditions d'hébergement, distance du lieu d'hébergement au lieu de stage
- Vos coordonnées téléphoniques personnelles actualisées
- Les coordonnées d'un contact informé de votre projet
- S'engager à entretenir un contact téléphonique ou par mail régulier avec l'IFSI
- Carnet de vaccination à jour